

22 octobre 2007

N° 51 – 2007

*Pour toute information complémentaire, contacter :*

**Beat W. Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Directeur de la Communication

**Marco Circelli** +33 (0)1 46 98 72 17

Directeur des Relations Investisseurs

## SCOR détient plus de 98% de SCOR Holding (Switzerland) SA et vise une procédure d'annulation des actions restantes

SCOR SE ("SCOR") annonce que le Groupe SCOR détient à ce jour plus de 98% des droits de vote de SCOR Holding (Switzerland) SA (ex-Converium Holding SA). Selon les lois et règlements suisses, le Groupe SCOR satisfait désormais les conditions nécessaires pour demander l'annulation des actions SCOR Holding (Switzerland) SA non encore détenues par le Groupe SCOR conformément à l'article 33 de la Loi fédérale suisse sur les Bourses et le commerce des valeurs mobilières.

Conformément aux règles applicables, afin de permettre au Groupe SCOR de devenir l'actionnaire unique de SCOR Holding (Switzerland) SA, le Groupe SCOR demandera l'annulation par le tribunal compétent des actions détenues par les actionnaires minoritaires de SCOR Holding (Switzerland) SA en leur offrant une contrepartie, en numéraire et en action, identique à celle offerte dans le cadre de l'offre publique d'acquisition du Groupe SCOR publiée le 5 avril 2007 et amendée le 12 juin 2007.

Dans le cadre de cette procédure d'annulation, il est prévu que SCOR Holding (Switzerland) SA demande le retrait de la cote de ses actions du SWX Swiss Exchange et le retrait de la cote de ses *American Depositary Shares* du New York Stock Exchange, ainsi que la fin de l'enregistrement de ses titres et de ses obligations de *reporting* en application du US Securities Exchange Act de 1934.

Conséquence directe de l'acquisition de SCOR Holding (Switzerland) SA (ex-Converium Holding AG) par le Groupe SCOR, SCOR Holding (Switzerland) SA cessera de publier, avec effet immédiat, toute information financière trimestrielle. SCOR Holding (Switzerland) SA continuera à respecter toutes les obligations d'information légales et réglementaires applicables jusqu'aux retraits de la cote de ses actions du SWX Swiss Exchange et de ses *American Depositary Shares* du New York Stock Exchange et jusqu'à la fin de l'enregistrement de ses titres et de ses obligations de *reporting* en application du US Securities Exchange Act de 1934.

\*  
\* \*

### SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

[www.scor.com](http://www.scor.com)

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au Capital

de 1 439 335 470,20 Euros

22 octobre 2007

N° 51 – 2007

**Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0294, tel que mis à jour par la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183, décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR.

**SCOR SE**

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
[www.scor.com](http://www.scor.com)

RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société Européenne au Capital  
de 1 439 335 470,20 Euros